



CAHIERS PÉDAGOGIQUES

de l'INSTITUT d'ÉTUDES OCCITANES

51

1^{er} TRIMESTRE 1971

**CAHIERS PEDAGOGIQUES
DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES**

LAURENS, 34 - MAGALAS

Publication trimestrielle

Abonnement : 10 F par an — Ce numéro : 3 F

C.C.P. 2014-57 TOULOUSE

INSTITUT D'ETUDES OCCITANES

Section Pédagogique

Rédaction : Denise IMBERT, C.E.S. La Paillade,
34 - MONTPELLIER

SOMMAIRE du n° 51

- Fiche I - Occitan 1^{er} cycle.
- » II - Etude de thème : Le tourisme.
 - » III - Vocabulaire.
 - » IV - Chronique nord-occitane.
 - » V - " " "
 - » VI - Fiche gasconne.
 - » VII - " " "
 - » VIII - Histoire : Les Guilhem de Montpellier.
 - » IX - " " "
 - » X - Géographie : La Cuvette de Brive.
 - » XI - " " "
 - » XII - Grammaire : La place du pronom personnel.

Partie générale : — Vie de la Section Pédagogique.
— La littérature populaire orale.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE LITTÉRATURE POPULAIRE ORALE

I. — La littérature populaire : Essai de définition.

La littérature populaire ne s'oppose pas à la littérature non populaire comme la littérature à la sous-littérature (v. Colloque de Bordeaux de l'Iltam, 1961/1963. *Littérature et sous-Littérature*, et R. Escarpit : *Y a-t-il des degrés dans la Littérature?* p. 1-10, Actes du VI^e Congrès national de Littérature comparée, 1963. *Littérature savante et Littérature populaire*). En effet, dans cette distinction persiste un jugement de valeur, la sous-littérature serait celle qui n'est pas admise au "Panthéon" de l'histoire littéraire; cette opposition recouvre généralement les deux notions de

Littérature savante = Critère intellectuel.

Littérature populaire = Critère social.

La littérature populaire ne se confond pas avec la littérature de masse, qui est consommée par le peuple et non créée par lui, c'est une littérature octroyée. Cette littérature qui naît aux XVI^e-XVII^e siècles dans le livre de colportage (Bibliothèque Bleue, Almanach) récupère en fait des éléments démodés de la culture bourgeoise et aristocratique pour les réinjecter surtout en milieu urbain.

Les deux critères que nous retiendrons pour qu'il y ait littérature populaire sont le critère de création et le critère de consommation : — Elle est créée par le peuple, « étant donné que l'œuvre du peuple n'est collective qu'en tant qu'un individu s'est trouvé apte à exprimer les représentations, les affects et le vouloir communs à un groupe, que l'élaboration folklorique elle-même n'est que le résultat d'apports individuels successifs! » (X. Ravier et J. Séguy : *Chants folkloriques gascons...* Via Domitia. VI. 1959, p. 3). — Elle est consommée par le peuple. Notons ici qu'à la différence de la littérature au sens traditionnel il n'y a pas pour la littérature populaire de coupure entre consommateurs et non-consommateurs, cette littérature a une fonction sociale généralisée dans toute communauté rurale préindustrielle.

II. — Littérature orale et Littérature écrite.

Après Michel de Certeau (Compte rendu de Marc Soriano : *Les Contes de Perrault. Culture savante et Tradition populaire*, in *Etudes*, 1970, n^o 4), nous dirons que le partage est la condition d'existence nécessaire à toute culture. La littérature populaire orale s'est affirmée au commencement en opposition à la littérature orale, puis écrite, de la classe dominante, signe du modèle structurel universel minorité vs majorité.

En effet, l'ordre de la parole est irréductible à l'ordre de l'écriture, les récits oraux deviennent littérature écrite, c'est-à-dire littérature au sens originel du terme à partir du moment où ils

sont transcrits. Seul le conteur peut restituer dans la production de son récit la dimension expressive vocale et gestuelle que l'ordre scriptural efface et remplace.

III. — Les genres de la Littérature populaire orale.

D'après la typologie de R.S. Boggs (*Folklore classification in Southern Folklore Quarterly*, XIII, n° 3, sept. 1949, p. 161-229), nous écrirons que si l'on compare la littérature orale et la littérature écrite conventionnelle du point de vue des genres, on peut remarquer que les "formes" de l'une sont équivalentes aux "formes" de l'autre, à l'exception du style et de la structure spécifiques de la nature orale de la littérature populaire. Les cinq genres littéraires de base souvent cités sont :

- La Biographie,
- Le Roman (composition narrative),
- La Poésie,
- Le Théâtre,
- L'Essai.

Parmi ceux-ci, le "Roman" et la Poésie sont largement représentés dans le folklore, le Théâtre et la Biographie (légende et biographie fictives) sont très attestés. Seul l'Essai n'est pas véritablement représenté, toutefois, plusieurs traits de l'Essai apparaissent dans les contes populaires.

Pour la prose narrative, R.S. Boggs précise sa classification comme suit : Elle comprendrait :

- a) les mythes qui sont la relation d'événements significatifs pour la création de l'ordre naturel de l'univers ;
- b) la légende qui est une histoire qui prend appui sur des lieux, des personnes et des choses précis ;
- c) le conte qui possède une structure narrative à épisodes simples ou complexes ayant trait à des événements mais qui ne dépend pas de personnes, de lieux ou de temps spécifiques.

Nous terminerons sur la distinction classique de A. Van Gennep :

— La "littérature orale mouvante", qui est susceptible d'adaptations et de transformations lors de la transmission : contes et légendes.

— La "littérature orale fixée", qui obéit à des lois formelles plus impératives : ce sont les poèmes, les chants populaires, etc.

IV. — Situation actuelle de la Littérature populaire orale en milieu rural occitan.

Si nous prenons l'exemple du conte populaire, on peut constater qu'il a subi une lente dégradation et qu'il vit actuellement "au ralenti". Ainsi, de nos jours, il est révélateur qu'il ait ten-

dance à être réservé aux enfants alors qu'il était distraction sociale des adultes. Enumérons quelques-unes des causes fondamentales de cette situation :

1) modification des structures communautaires traditionnelles et notamment disparition de la veillée, institution de transfert essentielle dans la vie sociale du groupe traditionnel ;

2) extension du progrès technologique qui a substitué aux formes traditionnelles de nouveaux média : radio et télévision. En résumé, cette nouvelle situation a paralysé l'échange communautaire et a favorisé la distraction familiale et individuelle ;

3) prédominance de la culture de masse française. Le français est la langue de l'école, de la communication et de l'information. L'occitan, langue naturelle du rural, a été évacuée en milieu urbain, et si elle subsiste dans les media nationaux (patoiseries régionales), elle ne supporte aucune conscience ethnique.

V. — Utilisation moderne de cette Littérature populaire orale :

L'utilisation du matériau oral est fonction du jugement idéologique porté sur la culture populaire. Les différents types de jugement peuvent être ramenés aux oppositions suivantes :

1) *Refus de la culture populaire :*

a) le folklore, d'une manière générale, est un "opium" qui permet au peuple d'accepter sa condition ;

b) la culture populaire reflète l'aspect primitif de l'évolution d'une civilisation ; ainsi, pour les philosophes du XVIII^e siècle, elle n'était qu'« erreurs et préjugés », de même pour l'église, la religion populaire est « superstition ».

2) *L'exaltation de la culture populaire :*

a) le folklore manifeste le génie créateur inépuisable du peuple, la source de cette conception est à rechercher dans le romantisme allemand chez Herder, Bürger, les frères Grimm, etc.

↳ Toutefois, ce culte du populaire peut être justifié par / et justifier :

— une idéologie révolutionnaire : le peuple est classe ;

— une idéologie réactionnaire : le peuple est race. On la retrouve dans tous les nationalismes. Il serait intéressant d'analyser les fondements idéologiques de deux enquêtes d'Etat menées en France, l'une sous Napoléon III sur la chanson populaire, l'autre sous Pétain sur le conte populaire.

VI. — Statut de la Littérature populaire occitane aux XIX^e et XX^e siècles.

1) *L'Almanach :*

Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale circulaient en Languedoc des Almanachs occitans où il convient de distinguer :

a) les Almanachs félibréens, qui diffusent les œuvres des poètes locaux et qui sont relativement uniformisés à partir du modèle de *l'Armana Prouvençau*, de Roumanille et Mistral ;

b) les Almanachs populaires édités par des imprimeurs locaux (cf. *l'Almanach Patouès de l'Ariejo*, Foix, Imprimerie Gadrat), et qui reprennent les créations orales pour les répandre sur une aire plus vaste (Bas-Languedoc).

Le travail "artistique" des rédacteurs de l'Almanach est repérable à deux niveaux :

— celui de l'invention patoisante, qui apparaît comme une sorte d'auto-ironie du paysan réfléchissant sur sa condition : cycle des aventures du paysan à la ville reproduites en français occitanisé ;

— celui du choix des genres empruntés au fonds traditionnel oral qui atteste un recul du merveilleux devant la facétie.

2) *L'utilisation savante :*

Les collecteurs de contes populaires occitans ont tendance à normaliser et à épurer le matériau traditionnel au nom d'un esthétisme néo-classique. On va rendre le récit populaire logique, ou en supprimer les traits malséants (érotiques, scatologiques), on le réécrit selon l'idée que l'on se fait du conte idéal. Cependant, des précurseurs tel Louis Lambert, par souci scientifique, ont évité les faiblesses dénoncées plus haut, et, à leur suite, la majorité de l'équipe de la revue *Folklore* (Aude).

Propositions concrètes de la Commission

Les deux chercheurs occitans, Daniel FABRE et Jacques LACROIX se proposent de réaliser, avec la collaboration du Centre d'Etudes Occitanes de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Montpellier et de l'Institut d'Etudes Méridionales de Toulouse, les projets suivants :

a) Réalisation d'une série de microsillons 45 tours et 33 tours de contes populaires. La série débutera par *La Pelalha*, Conte occitan, Montpellier, 1970 (45 tours).

b) Réunion de documents en langue occitane pour l'édition d'un Trésor du Conte populaire occitan.

ABONNEMENTS - REABONNEMENTS 1971



Le trésorier prie tous les lecteurs qui n'ont pas encore réglé leur abonnement pour 1971 de bien vouloir le faire dès réception du présent numéro.

Les rappels particuliers sont très onéreux et prennent un temps précieux pour les responsables.

Afin d'éviter toute erreur, bien préciser au dos du virement ou par lettre jointe :

ABONNEMENT 1971 AUX « CAHIERS PEDAGOGIQUES » DE L'I.E.O.

Ordinaire : 10 F — De soutien : .. F

Bien préciser l'adresse et indiquer éventuellement s'il s'agit d'un changement ou d'une rectification (joindre l'ancienne adresse).

NOTEZ BIEN la nouvelle adresse postale :

INSTITUT D'ETUDES OCCITANES - LAURENS

34 - MAGALAS

C.C.P. 2014-57 TOULOUSE



La **COTISATION** d'adhésion à l'I.E.O. est perçue par les sections départementales ou l'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES, 11 bis, rue de la Concorde, 31 - TOULOUSE (01) — C.C.P. Toulouse 1074-53.



Toute correspondance concernant le contenu des Cahiers doit être adressée à la Rédaction : Denise IMBERT, C.E.S. La Paillade, 34 - MONTPELLIER.

